



Le mot du Maire

C'est toujours avec plaisir que ce bulletin de retour de vacances nous permet de reprendre contact, d'évoquer les investissements et projets en cours pour ce dernier trimestre.

Evènement important de la vie du village : la rentrée scolaire. Le lundi 4 septembre, 53 enfants ont repris le chemin de notre école. L'accueil dans les classes, à la garderie et à la cantine s'est fait sans embûche malgré un effectif en augmentation et un espace devenu exigü. Mais cette situation très favorable est la preuve du rajeunissement de notre population.

Le recensement qui aura lieu en tout début d'année 2018 devrait confirmer cette évolution.

Dans ce numéro 13, vous prendrez connaissance en images des principaux travaux réalisés ou en cours : travaux de voirie, de mise aux normes de l'éclairage public... D'autres actions moins visibles, telles que le schéma général de l'eau, la protection du périmètre de notre source et les travaux d'entretien à l'église sont en cours. Le raccordement du réseau d'assainissement du village sur la station à roseaux ainsi que le ravalement de la façade de l'école seront réalisés très prochainement.

Ce bulletin vous propose une réflexion sur un éventuel projet éolien sur notre commune. Nous avons besoin de votre avis, de vos attentes... ou de vos inquiétudes. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et partager vos idées.

Les travaux réalisés et en cours

Travaux de rénovation des peintures de la cour de l'école par des bénévoles, parents d'élèves et élus de la commune



Et voilà le travail !

Aménagement de la nouvelle cour d'école





Travaux de mise aux normes des lanternes d'éclairage du village



Travaux de voirie

C'est l'entreprise SATP qui a été retenue pour les travaux suivants :

- La cour de l'école,
- La route du Bois de Val,
- La route du Freyssenet avec élargissement,
- La route de Marsac (fin).



Travaux d'agrandissement de l'espace buvette

Agrandissement de la terrasse de la buvette et réalisation par notre agent communal de la barrière de protection



Rentrée scolaire 2017

Renouvellement de l'équipe enseignante...



Caroline GOLLING : directrice d'école

Après 10 ans d'ancienneté en tant que professeur des écoles sur les communes du Teil et de Rochemaure, Caroline a été nommée directrice de l'école à partir du 1^{er} septembre par la DSDEN de l'Ardèche.

Elle est ravie d'avoir pu obtenir ce poste et va s'occuper de la classe des petits avec un effectif très important et 4 niveaux d'enseignement.

Nous lui souhaitons une très bonne année scolaire à Aubignas.

Jean PIENTO : professeur des écoles

Habitué pendant 8 ans à exercer dans des classes à un seul niveau en milieu urbain, Jean PIENTO change de milieu scolaire en venant enseigner à Aubignas. Nommé en tant qu'enseignant titulaire, il aura en charge les classes de CE1, CE2, CM1, CM2 avec 26 élèves.

Après un congé parental de deux années, il retrouve le chemin de l'école avec les enfants d'Aubignas. Nous lui souhaitons également une bonne année scolaire et la bienvenue dans notre village.



... et de l'employée communale.

A partir du 1er septembre 2017, c'est Priscilla MICHELON qui vient remplacer Stéphanie BUE qui n'a pas souhaité renouveler son contrat. Priscilla est âgée de 31 ans et armée d'un CAP services aux personnes et d'une dizaine d'années d'expérience professionnelle. Elle sera sur le poste d'employée communale polyvalente. On la retrouvera à la cantine, à la garderie et à l'entretien des différents bâtiments communaux.

Rythmes scolaires :

Le retour à la semaine de 4 jours

Le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a finalement donné le feu vert à la semaine de 4 jours en arrêtant, pour l'Ardèche, la liste des écoles publiques qui organiseront le temps scolaire sur 4 jours à compter de la rentrée 2017. Cette décision arrive après l'avis des parents d'élèves, du conseil d'école et du conseil municipal afin de laisser aux enfants une journée de repos le mercredi.

Sur 207 communes qui comptent une école, 157 figurent dans l'arrêté de l'inspection d'académie. 75.8% des communes ardéchoises passent à la semaine de 4 jours. Parmi nos voisines, Alba-La-Romaine, St Thomé, Valvignères, St Pons, Berzème, St Jean le Centenier suivent le mouvement. Pour Aubignas les horaires de l'école sont les suivants : 9h-12h, 13h30-16h30. Les horaires de la garderie ne changent pas.

Ces modifications entraînent la suppression des activités périscolaires qui ont permis aux enfants de

l'école de découvrir des pratiques telles que le sport, la musique, la couture, le tir à l'arc etc.

Trois ans seulement après la réforme des rythmes scolaires, le nouvel exécutif gouvernemental mise sur l'autonomie des communes. Cette marche arrière va demander aux parents d'élèves concernés de s'organiser pour la journée du mercredi.



Projet Eolien à Aubignas : un débat pour la population

Après débat lors du conseil municipal du 25 août 2017 et suite à une rencontre avec la société Arkolia Energie dans le courant de l'été, le maire invite l'ensemble des conseillers à réfléchir à un projet éolien sur Aubignas car rien ne se fera sans l'avis définitif de la commune et de la communauté de communes. Voici quelques éléments de réflexion pour que la population puisse, elle aussi, être informée du sujet, réagir et donner son avis au vu des premiers éléments apportés.

Les atouts d'un tel projet :

- s'impliquer dans le développement durable à l'aide d'une énergie renouvelable ce qui n'est pas le cas des productions pétrolière, charbonnière et nucléaire. L'électricité produite par ces énergies aura donc une fin à plus ou moins long terme. Il est donc nécessaire d'envisager une transition écologique.
- valoriser les ressources locales : Aubignas fait partie des communes à gisement de vent favorable.
- cinq éoliennes couvrent la consommation de 16 200 habitants soit les $\frac{3}{4}$ de la population de la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

Les contraintes :

- un tel projet ne peut avoir lieu dans une zone ZNIEF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), de radar météo, et à moins de 500 m des habitations.
- il faut un raccordement électrique à EDF à moins de 9 km.
- les éoliennes ont un impact paysager important.

Il faut trouver le bon emplacement compte tenu de toutes ces contraintes.

L'ensemble des points abordés dans cet article est loin d'être exhaustif. L'objectif est de vous informer de ce projet et de vous associer dès le départ à une telle démarche. Vous pouvez d'ores et déjà faire remonter vos remarques à la mairie par courrier ou par mail.

Nous vous remercions par avance de votre participation.



Bonne nouvelle pour la nature : observation du rollier d'Europe à Aubignas

Dans le courant du mois d'Août, le rollier d'Europe a été observé sur la commune d'Aubignas. Cet oiseau trapu de la taille du geai, au bec robuste a un plumage bleu brillant sur les ailes. Il n'avait pas été observé sur la commune depuis une bonne trentaine d'années. Son aire de répartition habituelle l'été est le sud de la France (la Camargue et le sud du Languedoc). Il est apparu sur notre commune avant son départ pour l'Afrique.

Sa venue est une bonne nouvelle pour la nature. Espérons qu'il revienne l'an prochain pour y faire, cette fois, sa nidification.



Aides financières de l'ANAH pour la rénovation des logements

Propriétaires occupants et bailleurs, vous envisagez de rénover un logement ? Vous souhaitez améliorer le confort, faire des économies d'énergie, chauffer à un coût raisonnable, adapter le logement à la perte d'autonomie... Des aides financières de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de votre Communauté de communes sont possibles.

Pour vous renseigner et monter votre dossier de demande de subvention, contacter notre partenaire, l'association SOLIHA.

Tél : 09.84.87.89.10.

Permanences à la Maison de l'Habitat au 69 rue de la République, Le Teil.

Pour plus d'informations : www.ardeche.soliha.fr

Etat civil



Attilio ALTOBELLI

né le 26 juin chez Loic et Laetitia.
arrière petit-fils de Josette Vigne.

Anaé LAURENT

née le 2 juillet chez Mathieu et Mylène.

Florian GRASSET

Né le 18 septembre chez Séverine et Jérôme.



Le 5 août

Laurène VAN HORENBEECK et Vincent DELLA PORTA

Le 5 août

Séverine MOTOS et Nicolas VEYRENCHÉ

Agenda

SEPTEMBRE

Jeudi 21 à 18h30, salle Le Préau, reprise des cours de yoga assurés par Anne Chaumaz.

Vendredi 29 à 20h30, salle Le Préau, Cafés Littéraires en présence de Benoît MINVILLE pour « Les belles vies » et « Rural noir ».

OCTOBRE

Du 1er octobre à fin décembre, local de la buvette, exposition de peintures (art abstrait) de Françoise LACAF. Vernissage **le dimanche 1er octobre** à 11h.

« **Opération brioches** » pour l'ADAPEI 07 par les membres du CCAS, **le jeudi 5** à 16h30 à l'école et **le samedi 7** à partir de 9h à Pignatelle.

Samedi 7 à 20h30, salle le Préau, pièce de théâtre "RTT" (comédie) par la troupe du Jet d'Encre, organisée par La Pie sur l'Amandier.

NOVEMBRE

Vendredi 10 à 19 h, rôtie de châtaignes et jeux, proposés par les Valérianes, salle Le Préau.

Samedi 11, commémoration du 11 novembre (départ 11h devant la mairie).

DECEMBRE

Mercredi 6, repas de fin d'année pour les adhérents des Valérianes.

Samedi 16 à 12h, repas des aînés à la salle Le Préau.

Informations pratiques

Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Le vendredi : de 13h30 à 17h

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : mairie.aubignas@orange.fr

Site internet : www.aubignas.fr

Bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

Déchetterie Alba La Romaine : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h à 12h30

Déchetterie Le Teil : le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Permanence Maire :

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h